



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture

Bureau de l'Évaluation

Évaluation à mi-parcours du projet CCLME- GCP /INT/023/GFF

Réponse de la Direction

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Bureau de l'Evaluation (OED)

Ce rapport est disponible en version numérique sur: <http://www.fao.org/evaluation>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Pour plus ample information sur ce rapport, contacter:

Directeur, OED
Viale delle Terme di Caracalla 1, 00153
Rome, Italie
Courriel: evaluation@fao.org

Réponse de la Direction au rapport d'évaluation du Projet CCLME

(GCP /INT/028/GFF)

A. Réponse d'ensemble à l'évaluation.

L'évaluation à mi-parcours du projet CCLME (GCP/INT/023/GFF) cofinancé par le GEF et exécuté par la FAO (FIRF) et le PNUE à travers le Secrétariat de la Convention d'Abidjan a été réalisée entre avril et juin 2013 par Mr. Christophe Breuil et Mme Sherry Heileman. Les objectifs de la mission d'évaluation sont repris dans le rapport final.

A la fin des visites dans les pays, les deux consultants ont présenté leurs premières constatations et conclusions à la «Task Force» du projet (mai 2013 – réunion de débriefing à la FAO, Rome). Un projet de rapport a été présenté à la mi juin 2013 à la FAO, PNUE et aux pays pour commentaires et observations. Les réponses ont été transmises aux deux consultants par le Service des Evaluations de la FAO (OEDD), qui sur cette base ont finalisé le rapport de l'évaluation tenant compte des remarques qu'ils ont jugé les plus pertinentes. Il est à noter qu'à l'avenir, il serait souhaitable, pour ce type de projet où plusieurs agences d'exécution sont impliquées et divers pays participants pratiquant différentes langues, d'allouer plus de temps pour la préparation et la soumission de commentaires sur le projet de rapport d'évaluation.

Globalement, le rapport est souvent prolixe mais est bien écrit et aborde les questions clés du projet. La longue liste de recommandations (Annexe 1) est utile et contribuera à améliorer la mise en œuvre du projet.

La Direction est globalement satisfaite par le travail et les recommandations émises par la mission d'évaluation. Il est constaté que pour un projet d'une telle envergure et complexité, il aurait été souhaitable de prévoir plus de jours de visite dans les pays et plus de temps à consacrer aux discussions avec les personnes clés du projet pour mieux appréhender les enjeux et contraintes, surtout pour un projet comme le CCLME exécuté par deux agences du système des Nations Unies (FAO et UNEP) et qui s'appuie sur des partenariats multiples pour mettre en œuvre un certain nombre d'activités.

Il faut mentionner qu'au moment où se tenait la mission d'évaluation, le projet avait lancé une série de consultations conformément au plan de travail et qui sont actuellement en phase d'exécution : (i) élaboration du premier draft de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière ; (ii) étude sur l'évaluation des biens et services de l'écosystème ; (iii) préparation d'un document d'orientation sur le cadre de gouvernance du projet CCLME. Par ailleurs, des TdR avaient été préparés pour mener les trois études: (i) identification de mécanismes de financement durables destinés au suivi et à la gouvernance de la gestion sous régionale du CCLME; (ii) élaboration d'un plan d'investissements en partenariat pour la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique (PAS) ; (iii) réalisation d'une étude visant à renforcer les politiques commerciales relatives aux questions prioritaires transfrontalières qui seront mises en œuvre et développées dans le cadre du PAS (Plan d'Action Stratégique).

La Direction voudrait relativiser quelque peu certaines affirmations de la mission de consultation en particulier lorsqu'il est fait référence aux retards importants du projet notamment dans la préparation de l'ADT-PAS. En effet, cette appréciation mérite d'être atténuée car l'ADT finalisé a été planifié dans le plan de travail durant le premier semestre 2013. Il est évident que les recrutements tardifs au sein de l'URC et des difficultés de toutes natures reconnues par la mission (dont certaines liées au partenariat et étant hors de contrôles de l'URC) font que le retard accusé était prévisible et connu par la FAO et le PNUE. Par ailleurs, la mission a été informée de l'organisation des deux réunions du groupe de travail

ADT, du plan de l'ADT défini, des TDR et du recrutement du consultant chargé de produire une version provisoire. La version préliminaire devant faire l'objet d'une présentation lors du prochain comité de pilotage en décembre 2013.

Par rapport au cofinancement, il serait aussi utile de faire remarquer que les modèles de tableaux de cofinancement (pays et partenaires) ont été conçus et élaborés par l'URC avec l'appui d'une personne ressource mise à disposition du projet par la Suède. Ces tableaux ont été tout au début présentés et discutés avec les pays pour faciliter leur compréhension. Ils ont été conçus lors de l'élaboration du premier PIR. Dans le cadre du «Caucus des LME en Afrique», d'autres projets LME ont demandé des copies au CCLME les jugeant pertinents pour répertorier le cofinancement. Il est à noter qu'avec le départ de cette personne ressource, il y a nécessairement besoin de renforcer cet aspect qui est en droite ligne avec une des recommandations de la mission d'évaluation en vue de renforcer la gestion du projet.

La Direction note l'importance de mieux répartir le temps du Coordonateur régional du projet pour s'occuper davantage de la gestion du projet. Pour faciliter cette recommandation une série d'actions seront prises dont le recrutement d'un consultant spécialisé en suivi et évaluation. Il est aussi prévu de recruter un consultant communicateur. Comme indiqué dans le tableau en annexe 1, la mise en œuvre de la plupart des recommandations est prévue courant du second semestre de 2013.

La Direction accueille favorablement la recommandation de la mission relative au besoin de renforcer la stratégie de communication en parallèle à la préparation de matériels de communication spécifiques pour toucher diverses audiences, notamment les sphères décisionnelles/politiques.

Finalement, considérant les enjeux de certaines pêcheries et en particulier sur la poursuite des réflexions sur les arrangements juridiques et institutionnels de la future gouvernance du CCLME, la Direction prend note des difficultés pour parvenir à un certain consensus. Une sensibilisation accrue sera effectuée pour faciliter la concertation entre les pays en vue de leur engagement dans la mise en œuvre des propositions de mécanismes de gestion concertée des pêches au niveau régional formulés par le projet.

Il est prévu en octobre 2013 de commencer à travailler sur le plan de travail 2014 ainsi que sur le budget afférent et sur cette base proposer une révision budgétaire tenant compte des besoins de mise en œuvre des recommandations de la mission d'évaluation. Cette révision budgétaire pourrait conclure à la nécessité d'augmenter les budgets du projet (FAO et PNUE) pour assurer la mise œuvre des recommandations et étendre d'une année le projet.

B. Réponse par recommandation.

Voir tableau en Annexe 1.

Voir tableau en Annexe 1.

Réponse de la Direction au rapport d'évaluation du Projet CCLME (GCP/INT/028/GFF)					25 juillet 2013
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesure à prendre	Unité responsable	Date	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
Recommandation 1 Etendre d'un an la durée du projet, sans augmenter le budget du projet (no-cost extension), afin de prendre en compte les retards pris dans la mise en œuvre du projet et la faible probabilité d'atteinte des résultats attendus du projet pendant les deux années restantes.	Acceptée Considérant le budget limité du projet, il est jugé nécessaire de revoir les allocations budgétaires FAO et UNEP pour couvrir l'extension de 1 an.	- Préparer le plan de travail 2014 et la Révision Budgétaire (RB) FAO par FIRF. - Préparer le plan de travail 2014 et la Révision Budgétaire UNEP. - Requête d'extension du projet de 1 an sera demandée au donateur (GEF) par l'Unité GEF/FAO, avec si nécessaire une <u>augmentation du budget.</u> - Le plan de travail et la RB seront présentés au comité de pilotage en Décembre 2013.	FIRF UNEP TCID FIRF/UNEP/UCP	Oct. 2013 Oct. 2013 Immédiat Déc. 2013	Oui - Forte probabilité.
Recommandation 2 Etablir et opérationnaliser tous les CIN, qui sont des garants du succès du projet, en s'appuyant le cas échéant sur les mécanismes existants de dialogue intersectoriel et pluri-acteurs ayant des compétences en matière de gouvernance des ressources halieutiques et de l'environnement marin et côtier (mécanismes de type CIN).	Acceptée La mise en place des CIN est un défi en soit et un processus purement national bien que appuyé par le projet. Il est constaté que la mission d'évaluation n'a pas proposé de recommandations explicites.	- Continuer la sensibilisation et le dialogue avec tous les acteurs afin de mettre en exergue l'importance et le rôle de CIN dans le processus.	UCP	Tout au long du projet pour faciliter la mise en place et appuyer le fonctionnement des CIN	Oui – surtout pour assurer un suivi plus étroit par l'UCP dans les pays (budget baby 16).
Recommandation 3 Fournir des moyens de travail plus conséquents aux structures	Partiellement acceptée	- Effectuer un suivi plus spécifique des cofinancements par pays et continuer à	UCP	Le plus rapidement	Forte probabilité.

Recommandation 5 S'assurer que les personnes qui seront désignées au sein du GT sur le PAS soient des personnes ayant un positionnement hiérarchique élevé dans l'administration et expérimentées dans le domaine de l'élaboration de politiques publiques en relation avec la pêche ou l'environnement marin et côtier, afin de garantir la qualité et l'ancrage du processus ADT-PAS dans les sphères décisionnelles du pays.	Acceptée Il est à noter que les nominations aux divers GT sont des décisions nationales. Le projet peut influencer les ToRs de sorte à refléter et cibler des personnes avec des compétences éprouvées et appartenant à un certain niveau décisionnel.	- Continuer à informer les pays de l'importance d'avoir des personnes compétentes et ayant un positionnement élevé dans l'administration pour faciliter la prise en considération des recommandations du GT dans le processus d'élaboration du PAS.	UCP	Immédiat.	Non.
		- Développer des matériels de communication adéquats pour informer et influencer sur les sphères décisionnelles nationales.	UCP	Tout long du projet.	Oui. Un réaménagement du budget pourrait être suffisant pour couvrir ces coûts spécifiques de communication.
		- Continuer à entretenir des contacts particuliers avec les sphères politiques des pays pour aider à une meilleure appropriation du projet au niveau politique national.	UCP	Lors de suivi des activités au niveau des pays.	Non.
		- Suivi plus rigoureux de la part de l'UCP avec un certain nombre de pays pour assurer un ancrage plus efficace avec les hauts responsables des Ministères concernés.	UCP	Tout au long du projet.	Implication sur le budget voyage de l'UCP.
Recommandation 6 Organiser avant la tenue du prochain Comité de pilotage en fin d'année 2013, un atelier sous-régional de revue du projet à mi-parcours impliquant les différentes parties prenantes directement ou indirectement concernées et ayant pour objectif de (i) améliorer la compréhension générale du projet, (ii) faire le point de la situation concernant l'état d'avancement du projet, (iii) préciser les priorités au vu de la finalité du projet qui est de jeter les bases d'une gouvernance durable du CCLME, et (iv) clarifier la contribution de chacun des partenaires, institutions et structures de projet aux résultats attendus du projet.	Acceptée	- Le personnel des pays a été fortement impliqué dans le processus depuis la phase PDF-B du projet. Cependant considérant le haut degré de «turn over» du personnel dans les pays, le projet organisera une réunion back-to-back avec la prochaine réunion du Comité de pilotage pour améliorer la compréhension générale du projet en particulier l'approche mise en place pour parvenir aux résultats escomptés et repréciser les contributions attendues par les pays et les avantages attendus du processus.	UCP/FIRF	Déc. 2013	Oui. Un budget additionnel pourrait être nécessaire pour couvrir cette recommandation.
		- Une seconde réunion pourrait être envisagée au niveau de chaque pays de	UCP/Pays	Selon le calendrier établi pour	Oui.

		sorte à toucher plus de personnes. Cette réunion pourrait être organisée en marge des réunions des CIN. - Une présentation unique sera préparée par l'UCP et remise aux PFN et CTN. - Préparer des matériels de communication pour documenter le processus ; les responsabilités et rôles des pays, les partenaires et entités régionales ; les attentes et les résultats escomptés.	UCP/FIRF UCP/FIRF	l'organisation des CIN. Immédiat. Immédiat.	Non. Oui.
Recommandation 7 Confirmer le lancement, dans les meilleurs délais, du processus de valorisation des données et échantillons collectés lors des campagnes écosystémiques dans le but d'alimenter le processus ADT-PAS, ainsi que cela est prévu dans le plan de travail du projet, tout en veillant à préciser les questionnements scientifiques les plus pertinents concernant le fonctionnement et l'état du grand écosystème du Courant des Canaries, ainsi que les chaînes causales de sa dégradation, et à impliquer les structures nationales de recherche dans le traitement des données et la production de publications scientifiques dans une optique de renforcement des capacités de la recherche dans la sous-région, à travers la mise en place de partenariats scientifiques sud-sud et nord-sud.	Acceptée Cette activité fait partie du plan de travail du projet et sa mise en œuvre est en train d'être discutée pour initier les actions sur la base des informations et données existantes.	- Organiser la 4^{ème} réunion du GT pour l'analyse des données des campagnes écosystémiques. Au cours de cette réunion seront identifiés les informations qui pourront être intégrés immédiatement dans l'ADT et les informations exigeants des mises à jour dans le temps. Il est également prévu de discuter la collaboration et le partenariat avec d'autres institutions et la préparation de publications scientifiques. Lors de cette réunion sera abordé les budgets nécessaires pour le traitement des échantillons.	UCP/FIRF/ Pays/Partenaires	Sept. 2013	Probable. Une allocation budgétaire est déjà prévue dans le document de projet ; cependant il y aura besoin de fonds complémentaires qui pourraient être apportés par les partenaires. Si cela ne se vérifie pas, un budget additionnel sera nécessaire.
Recommandation 8 Accélérer les travaux d'avancement du processus d'élaboration de l'ADT-PAS tout en veillant à impliquer étroitement les structures nationales et le Forum marin et côtier :			FIRF/PNU	Déc. 2013	Non. Budget déjà prévu dans

A) <u>ADT</u> : appuyer les travaux du GT sur l'ADT en finalisant au plus vite le recrutement d'un consultant international, en réalisant un état des lieux sur les connaissances scientifiques disponibles dans la sous-région pertinentes en vue de la préparation de l'ADT, et en appuyant la tenue d'ateliers nationaux organisés par les structures nationales, avec comme objectif de présenter une première ébauche d'ADT actualisée au prochain Forum marin et côtier qui doit se tenir avant la fin de l'année 2013	Acceptée Un consultant était en train d'être recruté. L'ADT sera discutée lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage du projet. Le projet est en train d'évaluer la possibilité de tenir des discussions élargies notamment lors du prochain forum du PRCM.	- Présenter le brouillon du rapport de l'ADT au Comité de Pilotage et Forum marin et côtier pour commentaires afin d'améliorer le document. - Si nécessaire, appuyer les discussions au niveau national.	E/Pays/Part enaires UCP	Jan. 2013 – Fév. 2014	le document de projet.
B) <u>PAS</u> : organiser la 1ère réunion du GT sur le PAS au plus tard en début d'année 2014 et l'aider dans la réalisation de son mandat en appuyant la conduite d'études faisant l'état des lieux sur les systèmes de gouvernance des pêches et de l'environnement marin et côtier et leurs forces et faiblesses au regard de la gestion concertée des ressources transfrontalières, et en prévoyant d'appuyer la tenue de plusieurs ateliers nationaux organisés par les structures nationales et l'organisation de 'side-events' lors des prochains Forums marins et côtiers	Acceptée Une étude sur les systèmes de Gouvernance est en cours de réalisation ainsi que d'autres analyses spécifiques en relation aux services écosystémiques. Une analyse des aspects commerciaux est aussi en préparation. Les résultats de toutes ces études seront disponibles pour la 1ère réunion du GT PAS.	- Constituer le GT sur le PAS et tenir la 1ère réunion. - Finaliser l'analyse des politiques environnementales comme suggéré lors de la 1ère réunion du GT sur la Biodiversité, Habitats et Qualité des Eaux. - La Convention d'Abidjan et le PNUE fourniront des commentaires et suggestions sur l'étude sur la Gouvernance en cours de réalisation par la FAO.	UCP/FIRF PNUE PNUE	Début 2014 Sept. 2013 Oct. 2013	Non. Budget déjà prévu dans le document de projet. Non. Budget déjà prévu dans le document de projet. Non. Budget déjà prévu dans le document de projet.
Recommandation 9 Améliorer la gouvernance du projet en agissant sur plusieurs leviers : A) Revoir la structure du Plan de travail du projet pour la période 2014-2016 (dans l'hypothèse de l'acceptation d'une extension du projet pour une année), en s'inspirant de la grille d'analyse utilisée dans le présent rapport	Partiellement acceptée	- Réviser le plan de travail en incluant une extension de 1 année. - Actualiser le log-frame et les indicateurs de suivi, y compris des projets de démonstration tenant compte de la	FIRF/UNE P/UCP UCP/FIRF et	Oct. 2013 Déc. 2013 – Jan. 2014	Oui. Probablement pour couvrir les activités complémentaires. Oui. Utilisation sur une base <i>ad hoc</i> d'un expert M&E

(cf. Tableau 2 : Cadre de référence pour l'analyse des réalisations du projet à mi-parcours), dans un souci d'améliorer la pertinence continue du projet et sa lisibilité, et indirectement faciliter sa mise en œuvre et son suivi-évaluation - ce travail devrait également nécessiter une actualisation des indicateurs de suivi tout en tenant compte des nouveaux outils de suivi du FEM. B) Revoir les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre des démos pour tenir compte de la période restante jusqu'à la fin du projet (2-3 ans maximum) et pour recentrer les efforts vers la réalisation des activités permettant de contribuer plus efficacement aux résultats attendus du projet, notamment en relation avec l'élaboration de l'ADT-PAS et le renforcement des institutions, politiques et instruments régionaux transfrontaliers existants. Des axes de travail prioritaires par démo sont proposés dans l'encadré ci-dessous. C) Renforcer les capacités en personnel de l'UCR sur les aspects scientifiques de manière à permettre au CR d'accorder plus de temps à la coordination et l'animation du projet et au renforcement des partenariats et à l'UCR de répondre aux enjeux scientifiques immédiats associés au projet – deux options devront être analysées afin de permettre l'affectation d'un scientifique sénior pendant une durée de 1 an minimum, à la lumière des possibilités offertes par les procédures de la FAO : 'secondment' (prise en charge d'un personnel de projet par	Partiellement acceptée Le PNUE aurait voulu obtenir plus d'information pour la mise en œuvre de cette recommandations. Partiellement acceptée Considérant la période de crise généralisée, il sera difficile d'obtenir un appui externe	proposition de cadre indiquée par la mission d'évaluation et des nouveaux outils du GEF. - Développer un outil d'avancement et de suivi du projet, y inclus les actions entreprises dans les pays - Une revue des activités des Démos 1,2,3 et 4 est effectuée sur une base régulière en concertation avec les partenaires. Des réaménagements seront effectuées pour centrer les efforts sur les résultats réalisables endéans de la durée des projets Démos. - En ce qui concerne le Démos 5 (sous la responsabilité du PNUE), il y a peu de marge de manœuvre pour renégocier les résultats attendus avec les partenaires (IW et IUCN). - Veiller à intégrer les expériences des projets Démos dans l'ADT et PAS. - La FAO explore et continuera à explorer la possibilité d'avoir des « secondment » avec des partenaires scientifiques.	UCP/UNEP UCP/FIRF UCP/FIRF PNUE/UCP FIRF/UNE P/UCP FIRF/UCP	Jan. 2014 Tout au long de l'année. Tout au long du projet. Tout au long du projet.	chargé aussi du suivi des cofinancement et du suivi des recommandations de la mission d'évaluation. En relation avec le point précédent. Non. Les fonds additionnels nécessaires pour certains Démos ont été trouvés auprès de partenaires. Non. Non. Pour accélérer le processus un recrutement pourrait s'avérer nécessaire en utilisant les fonds du projet, après accord du GEF.
--	---	---	---	--	--

un pays ou institution partenaire) ou ‘visiting scientist’ (partenariat scientifique entre la FAO et une institution de recherche, avec partage des coûts). D) Procéder aux révisions budgétaires des composantes exécutées par la FAO et par le PNUE pour tenir compte des suites qui seront données aux recommandations de la mission d’évaluation, tout en veillant à la mise en cohérence des futures lignes budgétaires avec les besoins de la planification du projet en référence à la révision du Plan de travail recommandée ci-dessus.	Acceptée	- Prévoir une RB tenant compte des remarques et recommandations de la mission d’évaluation. Elle sera préparée avant la prochaine réunion du Comité de pilotage sur la base du programme de travail 2014.	FIRF/UCP	Oct. 2013	Non pour la préparation de la RB, cependant si des activités complémentaires et/ou supports techniques supplémentaires sont identifiés des fonds additionnels seront nécessaires.
E) Réhabiliter la Task Force du projet de la FAO qui avait été établie lors de la phase de conception du projet, tout en étudiant la possibilité de coopter d’autres structures ou personnes ressources au sein de la FAO impliquées dans des activités liées à l’amélioration de la gouvernance des pêches et/ou de l’environnement marin et côtier.	Partiellement acceptée	- La TF est existante. Sa composition a été aménagée récemment en fonction des appuis techniques et opérationnels requis. Certains membres de la TF sont sollicités de manière <i>ad hoc</i> en fonction des besoins techniques. Pour éviter des frais complémentaires, il pourrait être envisagé, si nécessaire, de tenir une réunion de la TF et bénéficier de la présence du Coordonateur du Project à travers une téléconférence.	FIRF/UCP	Tout au long du projet.	Non.
F) Examiner les possibilités de compenser financièrement les membres de certains groupes de travail, et notamment du GT sur les changements climatiques et du GT sur la biodiversité, les habitats et la qualité de l’eau, pour les surcharges de travail liées à la rédaction des rapports, de manière à garantir la livraison de rapports de qualité et en temps opportun par rapport au calendrier de préparation de l’ADT-PAS.	Partiellement acceptée Cette procédure n’est pas permise par les règles du GEF et de la FAO ; et elle fait part du cofinancement à apporter par les pays. Cependant, l’utilisation de consultants nationaux sera	- Continuer à utiliser dans la mesure du possible des consultants nationaux pour fournir des contributions spécifiques et analyses requises. Ce point sera discuté davantage avec FIRF et l’UCP en fonction des besoins et budgets disponibles. - L’UCP et la Convention d’Abidjan discuteront ce point compte tenu des fonds limités du PNUE.	FIRF/UNE P/UCP	Tout au long du projet.	Oui. Au cas où du travail substantiel est demandé aux pays, des consultants nationaux devront être recrutés par la FAO et le PNUE.

	davantage utilisée en fonction des compétences techniques disponibles dans les pays.				
G) Améliorer la visibilité du projet aux niveaux technique et politique dans les pays de manière à garantir une meilleure appropriation du projet par les pays ainsi qu'un meilleur ancrage de la démarche de planification stratégique portée par le projet dans les sphères décisionnelles. Cela devrait consister à consolider la stratégie de communication du projet autour de questions clés (ex. enjeux liés à la durabilité des biens et services produits par le CCLME, bénéfices de la coopération sous-régionale dans le traitement des questions transfrontalières affectant les pays, rôle du projet dans le processus de mise en place d'une gouvernance concertée du CCLME, valeur ajoutée du projet par rapport aux initiatives menées dans les pays en relation avec l'amélioration de la gouvernance des pêches et de l'environnement marin et côtier) et de mobiliser les moyens appropriés pour la mettre en œuvre.	Acceptée	- Revoir la stratégie de communication du projet et identifier des personnes ressources en communication pour appuyer le projet. - Préparer des messages clés et matériels de communication ciblés en fonction des audiences, y inclus les CIN et niveau politique. - Il est prévu que le chargé de communication de la Convention d'Abidjan et l'UCP discutent les modalités de préparation et soumission des documents.	UCP/FIRF	Oct. 2013	Oui. Cependant cela pourrait être possible à travers un aménagement du budget du projet.
			UCP/FIRF/UNEP	Tout au long du projet.	Voir point précédent.
			UCP/UNEP	Sept. 2013	Non.
H) Poursuivre les efforts d'amélioration de la préparation des réunions du Comité de pilotage dans l'optique de donner plus de temps à l'examen des propositions de plan de travail et des actions visant à consolider les partenariats et l'ancrage de la démarche de planification stratégique dans les sphères décisionnelles des pays.	Acceptée	- Distribuer le Plan de travail et budget relatif aux pays et partenaires 2 semaines avant la réunion du Comité de Pilotage du projet de sorte à permettre à ceux-ci de commenter le plan de travail avant la réunion.	UCP/FIRF/UNEP	Novembre de chaque année	Non.
Recommandation 10 Accorder plus d'attention à la durabilité des processus de					

planification et de gestion du CCLME encouragés par le projet afin de faciliter la future phase de désengagement du projet, en mettant l'accent sur les points suivants : A) Renforcement des capacités des pays dans le domaine de la recherche, avec, en plus des activités préconisées dans la recommandation 7, le lancement de réflexions sur les enjeux et les futurs axes de recherche à développer en appui à la gestion écosystémique du CCLME en prenant en compte les sciences naturelles, sociales, économiques et politiques.	Acceptée Cet aspect est largement partagé.	- Mener une évaluation des besoins pour renforcer les capacités des pays. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du GT sur la planification et analyses des campagnes scientifiques.	UCP/FIRF	Prochaine réunion du GT et du COPACE.	Non. Cependant si des actions spécifiques de renforcement de capacités sont identifiées, un budget complémentaire sera nécessaire.
B) Renforcement des capacités des pays à porter des démarches de plan d'aménagement par pêche compatible avec l'AEP en organisant notamment un atelier de travail sous-régional et pluri-acteurs sur les bilans et enseignements pouvant être dégagés de près de 10 années d'initiatives dans la sous-région en matière de promotion de plans d'aménagement	Acceptée	- Explorer des opportunités de partenariat avec le projet EAF-Nansen, COPACE, CSRP et autres entités pour tenir compte des expériences du passé en terme de gestion des pêches et renforcer les processus d'aménagement des pêches en incluant les principes de l'AEP.	UCP/FIRF	Janv. 2014	Oui. Des fonds complémentaires seront nécessaires. Ils pourront être apportés par les partenaires.
C) Poursuite des réflexions sur les arrangements juridiques et institutionnels de la future gouvernance du CCLME en considérant la légitimité des arrangements et institutions sous-régionaux existants dans le domaine de la pêche et de l'environnement marin et côtier, et en veillant à prendre en compte l'Accord de Lisbonne pour les questions liées à l'Antipol dans la zone CCLME	Acceptée Cette réflexion a déjà été initiée à travers l'étude sur la Gouvernance.	- Partager les résultats de l'étude en cours de sorte à permettre de mettre en place un mécanisme de concertation pour converger vers un système qui assure une bonne gouvernance du CCLME.	UCP/FIRF/ UNEP	Déc. 2013 (Comité de Pilotage)	Non.
D) Consolidation des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales concernées par la gestion	Acceptée	- Revoir avec les partenaires existants le programme de collaboration pour cadrer les actions et responsabilités en vue d'atteindre les objectifs du projet.	UCP/Partenaires		Oui. Il est nécessaire de revoir le Baby 16 (fonctionnement de l'UCP) pour couvrir les probables frais de voyages. Cela aura pour conséquence

des ressources transfrontalières du CCLME, et notamment la CSR, le PRCM, la COMHAFAT, l'OMVS, l'OMVG, l'AGC et l'UEMOA					une augmentation du budget relatif au «management cost» (10%).
		- Identifier de nouveaux partenaires de la sous-région et au-delà (p. ex. CEDRE, Center for Coastal Resources, Dalahousie University, etc).	UCP		Non.
E) Evaluation des besoins en formation dans la sous-région dans la perspective de la gouvernance future du CCLME et identification des modules et stratégies de formation à développer dans le cadre de la mise en œuvre du PAS (ex. programmes universitaires de longue durée, mécanismes de coopération Sud-Sud, formation de formateurs, développement de réseaux, etc.)	Acceptée Une telle action est envisagée à travers le processus PAS.	- Inscrire cette recommandation à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion de travail sur le PAS.	UCP	Début 2014	Non.
		- Evaluer les besoins en formation pour faciliter la gouvernance du CCLME et la mise en œuvre du PAS.	UCP	Début 2014	Non.
		- Identifier des formations et institutions de formation qui pourront être soutenues par le projet et autres partenaires.	UCP/Partenaires/Pays	Deuxième trimestre 2014	Oui.
F) Accroissement de la participation des femmes dans les activités du projet, y compris dans les activités de formation et de renforcement des capacités.	Acceptée Le projet facilitera la mise en œuvre de cette recommandation à travers une sensibilisation. L'objectif visé est d'obtenir une participation féminine de 15% avant la fin du projet. Il est à noter que les nominations sont effectuées par les pays mêmes et il n'est pas réaliste de prévoir parvenir à une parité homme-femme.	- Utiliser toutes les réunion organisées par le projet pour sensibiliser les pays et les partenaires sur cette recommandation.	UCP	Tout au long du projet.	Non.